

SAINT_MAIXENT

La formation au cœur des débats

Une rencontre professionnelle destinée aux élus et aux directeurs généraux des collectivités territoriales s'est déroulée dans la commune.

Le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), le Centre national de la fonction publique et l'association départementale des maires ont proposé à leurs adhérents et aux élus une rencontre professionnelle sur le thème : « le plan de formation dans les collectivités territoriales ».

Ce colloque qui se tenait, récemment, dans la salle Houdet à Saint-Maixent-l'École a été ouvert par Léopold Moreau, le président de l'Association des maires. Cyrille Devendeville, président départemental du SNDGCT, a présenté les différentes actions de son syndicat en matière d'information, de prévention et de formation, objet de la rencontre de la soirée.

« La loi du 19 février 2007 a ensuite expliqué Nicole Baty du CNFPT, donne un nouvel élan et de nouveaux moyens pour la

formation grâce au plan de formation et à la professionnalisation des agents territoriaux. » Elle a rappelé aussi que la fonction territoriale représente 1,7 M d'agents et 250 métiers en France. « Tout agent bénéficie désormais d'un droit individuel de 20 heures de formation professionnelle (DIF) par an cumulable sur 6 années. Ces possibilités s'inscrivent dans un plan qui détermine la stratégie de formation de la collectivité. » Cette démarche prend en compte les besoins de l'agent et ceux de la collectivité. Des exemples de démarches et de mises en place à Chauray et dans la communauté de communes Arc-en-Sèvre ont été projetés et commentés par leurs auteurs Yannick Uhel et Stéphane Chedouteaud devant un public nombreux.